HABITER, TRAVAILLER ET AGIR ENSEMBLE AU TEMPS DES TRANSITIONS

ENSEIGNEMENTS DES
ÉCOUTES TERRITORIALES
DE L'UNADEL
2023

unadel

AVEC LE SOUTIEN DE

agence nationale de la cohésion des territoires

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

ET LA PARTICIPATION DE

TERRITOIRES ET CITOYENS EN OCCITANIE
AGIR SUR SON TERRITOIRE POUR LE BIEN COMMUN

PUISAYE FORTERRE
Communauté de communes
Terre de nature et de développement

PETR SUD LOZÈRE

Communauté de communes Pays de Fayence

Valenciennes Métropole

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Sommaire

ÉDITO 5

INTRODUCTION 8

Savoir-vouloir-pouvoir **habiter au temps des transitions** 10

Savoir/**Habiter – La prise de conscience des enjeux et des limites des « territoires-jardins »** 10

Vouloir/**Habiter – La volonté émergente de passer de « l'habitant-consommateur » à « l'habitant-acteur »** 13

Pouvoir/**Habiter – Un pouvoir d'agir amputé par sa difficulté à changer de référentiel ?** 15

Savoir-vouloir-pouvoir **travailler au temps des transitions** 17

Savoir/**Travailler – Une connaissance experte des modèles économiques et de leurs limites intrinsèques et inextricables** 17

Vouloir/**Travailler – Des volontés disparates pour passer de l'économie-consommatrice à l'économie-responsable.** 20

Pouvoir/**Travailler – Des modalités d'agir ensemble puissantes, mais fragiles à peu se rencontrer** 21

Savoir-vouloir-pouvoir **agir ensemble au temps des transitions** 22

Savoir/**Agir ensemble – Des modalités d'agir ensemble puissantes, mais fragiles à peu se rencontrer** 22

Vouloir/**Agir ensemble – L'urgence d'agir motivant l'agir ensemble ? Des territoires perçus comme réservoirs des possibles ?** 24

Pouvoir/**Agir ensemble – Un pouvoir d'agir montrant des signes combinés de fragilisation** 25

Propositions pour *savoir-vouloir-pouvoir* **transformer son territoire au temps des transitions** 27

Prendre au sérieux l'intrication de l'habiter-travailler-agir ensemble : oser la pensée territoriale complexe ? 27

Rebattre les cartes des « recettes » territoriales : accueillir les tendances émergentes de territoires-potager-à-cultiver-durablement ? 28

Interroger les territoires dans leur capacité à *savoir-vouloir-pouvoir* **se transformer : critiquer, harmoniser et ralentir ?** 29

ÉDITO

LES ÉCOUTES TERRITORIALES DE L'UNADEL

Dans ses statuts, l'Unadel affirme que "tout territoire constitue un bien commun". Parler de "bien commun", c'est évoquer la façon dont les acteurs s'organisent pour parvenir à le gérer collectivement. C'est avec cette philosophie que depuis l'automne 2014, l'Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL) conduit un travail autour de démarches locales de transition et des pratiques de coopération à travers son dispositif "d'écoutes territoriales".

L'écoute est au cœur des principes du développement local, c'est donc naturellement que l'Unadel propose d'observer, d'accompagner et d'analyser des dynamiques territoriales en se plaçant comme intervenant·es extérieur·es sensibles et non surplombant·es. Elle participe ainsi à une forme d'empathie territoriale, accompagnant les acteurs locaux dans une démarche réflexive émancipatrice. Elle les amène à trouver eux-mêmes les solutions aux défis qu'ils rencontrent.

UN THÈME "GOUVERNANCE DES TERRITOIRES À L'AUNE DES TRANSITIONS", PLUSIEURS ENTRÉES

Avec son dispositif des Ecoutes territoriales, l'Unadel, interroge la gouvernance des territoires à l'aune des transitions à travers différentes problématiques... Après les entrées "transition énergétique et tourisme durable" (2014-2015), "transition écologique" (2016-2017), "coopération interterritoriale" (2019), l'Unadel a poursuivi en 2021 et 2022 sur **"Initiatives citoyennes et action publique locale : les transitions en commun ?"**[1]. En tout, ce sont plus de 35 territoires qui ont été écoutés.

LES ÉCOUTES TERRITORIALES EN 2023, SES MOTS CLEFS

En 2023, les administrateurs de l'Unadel ont choisi d'aborder le sujet **"Habiter, travailler et agir ensemble à l'heure des transitions"** avec 4 territoires volontaires. L'ambition était d'avoir un sujet permettant de traiter de la complexité des enjeux en cours pour les territoires, mais aussi l'intrication entre les dimensions collectives, professionnelles et parfois intimes des transformations vécues par le regard des acteurs.

UNE POSTURE

La posture d'écoutant suppose une écoute active, la suspension de tout jugement, la mise en sommeil de toute comparaison ou conseils. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'objectivité. La démarche nécessite cette posture particulière voire contre-intuitive. C'est pourquoi les écoutants sont (dé)formés dans ce sens...

PROTOCOLE

Les Écoutes territoriales sont co-construites avec les territoires. Elles sont mises en œuvre par des équipes de 4 écoutants formés à la démarche ainsi qu'à cette posture très spécifique. Elles sont pratiquées en binôme, selon une méthodologie inspirée des outils de l'éducation populaire.

Afin d'aborder le sujet et le territoire dans toute leur complexité, le choix a été fait d'interviewer 3 catégories d'acteurs : les habitants, les acteurs privés (associatifs ou entreprises), les institutions et établissements publics (élus et agents)

Le regard extérieur porté de manière critique mais bienveillante par nos équipes, a fait l'objet d'une restitution écrite et d'une présentation collective aux acteurs rencontrés dans chaque territoire.

[1] "*Initiatives citoyennes et action publique locale : les transitions en communs*" sous la direction de Laurence Barthe (Université Toulouse Jean Jaurès), 2022 https://unadel.org/wp-content/uploads/2022/10/enseignements-ecoutes-territoriales-21-22-web.pdf

Tout au long du processus, nous avons été accompagnés par Clémence Dupuis, de la chaire Territorialisation de Grenoble et compagne de route de l'Unadel. Nous lui avons demandé de rédiger une "montée en généralité" à partir de ce que nous avons pu recueillir sur le terrain.

Dans une société très fracturée, nous espérons avec humilité que ces enseignements seront utiles et inspirants pour tous ceux qui œuvrent à construire les transitions nécessaires pour éclairer l'avenir.

En tout état de cause, ils renvoient aux fondamentaux du développement local qu'il n'est certainement pas inutile de revisiter.

En 2023, les écoutes territoriales, ce sont :

4 **EXPERTS-ASSOCIÉS**

20 **BÉNÉVOLES-ÉCOUTANTS**

9 **ADMINISTRATEURS-ENCADRANTS**

2 **SALARIÉS**

1 **CHERCHEUSE**

15 **RÉFÉRENTS TERRITORIAUX...**

engagés sur l'ensemble du processus.

Pour réaliser plus de 80 entretiens,

rencontrer plus de 230 personnes représentant 150 structures et acteurs locaux,

et organiser des restitutions-miroirs rassemblant de 30 à 65 personnes...

POUR FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT SENSIBLE ET COOPÉRATIF AU SERVICE DES TRANSITIONS !

Quatre territoires d'enquête

	PETR SUD LOZÈRE	VALENCIENNES MÉTROPOLE	CC PUISAYE FORTERRE	CC PAYS DE FAYENCE
Structure et type	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) - rural	Communauté d'agglomération - urbain	Communauté de communes - rural	Communauté de communes - rural
Gouvernance	36 communes rassemblées en 2 intercommunalités regroupées au sein du PETR en 2017	35 communes rassemblées depuis 2000 au sein de l'intercommunalité	57 communes rassemblées depuis 2017 au sein de l'intercommunalité	9 communes rassemblées depuis 2006 au sein de l'intercommunalité
Nombre d'hab.	• 12 000 hab. • 1 500 km² • 8 hab/km² Essor démographique lent depuis l'après-guerre	• 192 000 hab. • 264 km² • 731 hab/km² Stabilité démographique depuis 1968	• 35 000 hab • 1750 km² • 20 hab/mm² Stabilisation après une forte progression démographique depuis 1990	• 29 000 hab • 400 km² • 72,5 hab/mm² Stabilisation après une forte progression démographique depuis 1990

INTRODUCTION

Des territoires face à l'urgence de transformer les modes d'habiter, de travailler et d'agir ensemble au temps des transitions

Ce que *savent, veulent* et *peuvent* les territoires sur leurs modes d'habiter, de travailler et d'agir ensemble au temps des transitions

Cette session d'écoutes territoriales a choisi des objets d'investigation ambitieux. D'abord, car *habiter*, *travailler* et *agir ensemble* sont trois mots clefs, qui, ensemble permettraient certainement de décrire le Monde entier. Ensuite car il s'agissait de les investiguer en regard des transitions contemporaines multiples, où tout bouge vite, partout et profondément, sans forcément avoir les mots pour décrire ces mutations. Cette ambition d'enquête était assumée. Elle avait comme objectif sous-jacent d'écouter les récits d'*habitabilité*[2] des territoires au plus près de ce qu'ils sont vécus aujourd'hui sur le terrain, par leurs administrateurs comme par leurs administrés. Nous habitons dorénavant l'*Anthropocène*[3].

Si nos conditions d'existence pouvaient être regardées comme relativement stables pendant des siècles, avec des mutations assez lentes pour être comprises à temps pour réagir, la *grande accélération* du Monde depuis le XXème siècle finit par rendre inintelligible ce qu'il s'y passe aujourd'hui. L'action s'en retrouverait plus complexe, au point que plus personne ne sache « où atterrir ? » (Latour, 2017). Pour être plus en mesure de savoir vers où diriger l'action, le projet serait ici, au préalable, de décrire cette *habitabilité* nouvelle, hybride, labile et complexe. Avant d'agir, ce projet serait d'écouter en quoi les trois grandes catégories classiques de l'habitat, du travail et de l'action collective, se seraient transformées et télescopées entre elles.

[2] Précisons le choix du vocabulaire. Le concept d'habitabilité sera ici préféré à celui de *vivabilité*, le terme d'*habiter* à celui de *vivre*. La *vivabilité* renvoie à un champ d'investigation relevant des sciences exactes (besoins vitaux de respirer, dormir etc. Les physiciens se questionnent par exemple sur la *vivabilité* de la planète Mars). L'*habitabilité* est davantage étudiée par les sciences sociales. Elle examine un champ plus large, plus subjectif et plus hybride des qualités de l'habiter (comprenant aussi les besoins de familiarités, d'identités, d'imaginaires, de perspectives d'émancipation etc.). Elle met en jeu, à la fois les qualités de l'environnement (géographie physique), les qualités des hommes pour "transformer l'espace en habitat" (compétences socio-techniques), et la qualité des deux à interagir ensemble (voir à ce propos le concept de *Gaïa* par Latour, de territoire par Magnaghi et Debarbieux parmi d'autres). L'habitabilité se joue donc de l'échelle du logement jusqu'à celle de la planète (Fourny, Lajarge, 2019, p. 180-5).

[3] Nous choisissons ce terme d'*Anthropocène* (plutôt que celui de *Thermocène, Thanatocène, Capitalocène*, etc.) pour insister sur la transformation inédite des écosystèmes avec lesquels nous habitons dorénavant. L'*Anthropocène* est une notion (débattue par la communauté scientifique) généralement utilisée pour caractériser le passage d'une ère géologique à une autre, où l'impact de l'activité humaine est devenu si intense qu'il a bouleversé les écosystèmes préexistants.

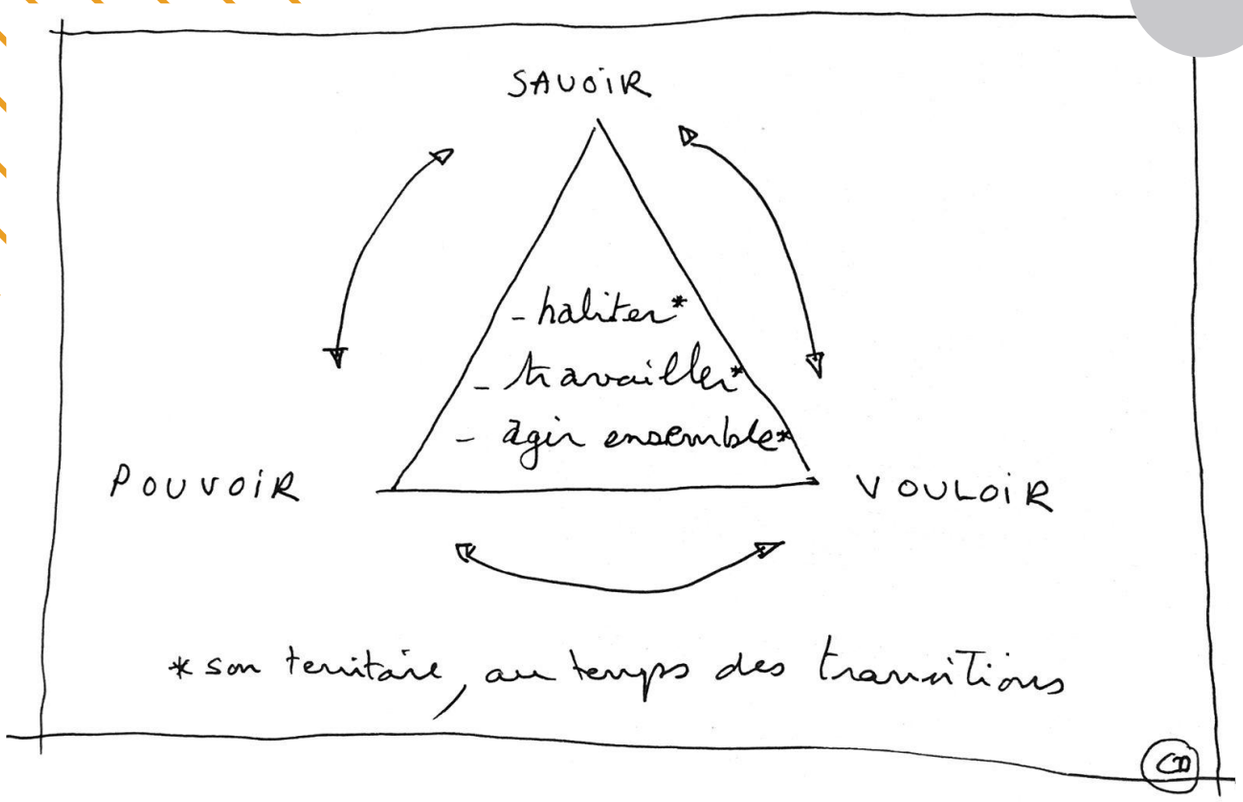

Sur le terrain, les acteurs ont été prolixes à tous les sujets et entre les sujets. Passé cet enthousiasme de l'importance de la matière collectée, la nécessité s'est faite sentir d'user d'une grille d'analyse transverse : à la fois pour éviter la submersion par la profusion de ces connaissances, mais aussi pour relier les thématiques entre elles[4]. Cette grille s'est imposée d'elle-même pendant la réécoute des résultats. Quant à eux, les territoires ont distingué trois registres pour décrire leur *habitabilité* globale, qui sont les trois registres classiques des moteurs de l'action : *savoir*, *vouloir* et *pouvoir*. Les acteurs distinguent systématiquement : ce qu'ils *savent* plus ou moins de leurs conditions d'existence (capacité d'auto description), ce qu'ils *veulent* en dehors de le savoir (capacité à se projeter) et ce qu'ils *peuvent* en dehors de le vouloir (capacité à agir). La présente synthèse relira donc les écoutes en regard de cette grille d'analyse : d'abord pour chacun des trois thèmes d'enquête (1 : *habiter*, 2 : *travailler*, 3 : *agir ensemble*), puis en les problématisant ensemble au travers de cette grille qui analyse la capacité des territoires à passer de la description à l'action.

[4] Le protocole des écoutes sur le terrain était d'interroger les différentes typologies d'acteurs successivement sur les thématiques distinctes d'habiter, de travailler et d'agir ensemble (lecture « en silo »)

Savoir-vouloir-pouvoir habiter au temps des transitions

Les territoires savent très bien décrire la qualité de leurs conditions d'habiter, en sortant même des catégories classiques pour le faire (bien habiter n'est pas que bien résider).
Pour les vivre au quotidien, ils en savent tout autant les limites à plus ou moins long terme, et devinent combien elles ne feront que s'intensifier. S'ils se disent tous globalement volontaires pour rendre leurs conditions d'habiter plus résilientes, ils se sentiraient davantage amputés dans leur pouvoir d'agir.

Savoir/Habiter – La prise de conscience des enjeux et des limites des territoires-jardins

Quand les territoires[5] décrivent leurs qualités d'habiter, **ils le font à partir de leurs cadres de vue, de leurs cadres de vie sociale et de leurs cadres d'émancipation**. Ils dépeignent donc leur « habiter » en dehors des seuls cadres de leur résidence. Le territoire tout entier y participe, ses paysages, ses hommes et ses services.

» Cadres de vue

La principale raison citée de l'attachement est liée à la possibilité de pouvoir jouir au quotidien d'un beau territoire. Ces beautés peuvent être décrites de façon grandiloquentes, au point qu' *« on en tombe amoureux »* en Fayence. Elles sont toujours qualifiées d'extraordinaires, qu'elles soient normativement reconnues (labellisation UNESCO des paysages de Lozère[6]), ou appréciées pour leur caractère authentique (préservation des paysages « ruraux » en Puisaye-Forterre). Les habitants apprécient de pouvoir vivre *dans* ces cadres de vues (s'immerger dans la "nature" méditerranéenne de Fayence, respirer celle des campagnes valenciennoises).

» Cadres de relations

L'échelle humaine des territoires est racontée comme ferment de la qualité d'habiter, et il ne s'agit pas que d'une question de densité d'habitant. Deux grands types de relations sociales sont appréciées, entre convivialité et tranquillité. D'un côté se trouvent ceux qui apprécient la jovialité des relations extra familiales (dynamisme festif, culturel, solidaire). Spécifique et réputée pour chaque territoire, elle va de la convivialité « rurale » comme en PETR Sud Lozère, à la convivialité « urbaine » comme à Valenciennes. Cette convivialité serait assez puissante pour donner envie à de nouvelles populations de s'installer pour les adopter, ou pour faire revenir au pays ceux qui souhaitent les retrouver. L'autre grand type de relations sociales convoité est celui de la recherche d'une vie calme et sécurisée, souvent reliée au mode d'habiter dans un espace de faible densité (maison individuelle, hameau isolé etc.). On parle de repli résidentiel, comme pour se mettre à l'abri de trop violentes relations sociales vécues ailleurs.

[5] Les territoires sont ici "personnifiés". Cette posture rédactionnelle insiste sur l'importance de pointer les hommes qui habitent les territoires, qui interagissent avec leur environnement. Elle suggère de rendre les territoires à leurs acteurs (Gumuchian, 2003 ; Lajarge, 2012).
De là, cette approche anthropocentrée propose de renvoyer les hommes à leurs responsabilités, celles-ci n'ayant jamais été si majeures à l'heure de l'*Anthropocène* (Descola, 2015).

[6] Distinction en 2011 du paysage culturel de l'agro-pastoralisme des Causses et Cévennes

Les deux types de relations sociales peuvent s'agrémenter l'un et l'autre dans un même territoire. En PETR Sud Lozère, on apprécie autant de tisser des relations familiales que d'en développer de nouvelles dans des réseaux associatifs, professionnels voire institutionnels. Ces sociabilités peuvent aussi cohabiter pacifiquement à distance, sans se rencontrer. Dans le valenciennois, les jeunes ne chercheraient pas le même dynamisme que les familles ou les retraités, chacun associant son régime de sociabilité à une typologie d'habitat géographique différenciée. Des territoires vantent la qualité de leurs sociabilités plus que d'autres. Si le PETR Sud Lozère n'est jamais raconté sans sa convivialité, celle du valenciennois est reconnue localement (*« on est fiers d'être Valenciennois ! »*), mais peu décrite à l'extérieur.

Ces aménités sociales et spatiales sont renforcées quand elles se combinent entre elles, voire quand elles permettent en parallèle d'accéder à un bassin de services et de chalandises. En Pays de Fayence, on décrit comme une chance d'y trouver à la fois la beauté, de la tranquillité, et d' *« y trouver de tout »*.

» Cadres d'émancipation

La qualité de l'habiter peut-être racontée comme celle qui permet individuellement de se projeter et de s'émanciper. Changer d'habitat, transformer son habitat, ou revenir à son habitat d'origine, représentent autant de possibilités d'accéder à une transition personnelle. On y réalise ce que l'on n'avait pas la capacité de faire ailleurs : (re)construire *« une autre vie »*. Certaines collectivités ont même su attraper cette appétence habitante grandissante, faisant valoir le fait de pouvoir réinventer sa vie en habitant autrement[7].

Mais les territoires décrivent aussi en revers les limites de ces qualités d'habiter. Non sans violence, pour les vivre au quotidien[8]. Elles sont plus prosaïques.

» Limites de l'accès au logement décent

Le « mauvais » logement empêcherait de profiter de l'ensemble des qualités d'habiter précédemment citées. La situation valenciennoise est caractéristique (vacance, obsolescence, faiblesse de l'offre en petits logements ou en maison individuelle, taux élevé de marchands de sommeil, etc.). Cette situation n'est pas le seul fait de l'urbain. En PETR Sud Lozère, l'accessibilité au logement décent à l'année est de plus en plus complexe (jusqu'à 70% de résidences secondaires sur certaines parties du territoire, AirBnB (ou autres) empêchant les locations à l'année, coût élevé des rénovations dans le parc ancien, tension foncière croissante etc). Partout, la "crise du logement" est fortement décriée. Elle impacte en premier lieu les plus défavorisés. Les locaux en souffrent davantage que les nouveaux habitants, poussant même certains à repartir.

» Limites de mobilités

L'habitat ne se raconte plus sans son régime de mobilité associé. Si l'espacement entre les logements est toujours décrit comme une chance, il produit en corollaire une forte dépendance à la voiture souvent très critiquée, surtout quand l'offre de mobilité alternative est peu développée. En PETR Sud Lozère, où la densité bâtie est spécialement faible, les distances quotidiennes sont particulièrement mal vécues. Dans les territoires où travail ou résidence sont extra territoriaux, les externalités négatives des mobilités pendulaires sont tout autant décriées pour nuire à la qualité résidentielle.

» Limites des ressources

La plus grande inquiétude entendue concerne l'épuisement des ressources matérielles. Les territoires parlent de crises, à venir ou entamées. Les tensions sur l'accès à la ressource en eau sont les plus anxiogènes, citées dans trois territoires sur quatre. Le pays de Fayence a connu deux sécheresses récentes violentes qui ont fait l'effet d'un choc. L'accès à l'eau appelant à une question de survie, le territoire entier s'inquiète de sa viabilité même à long terme. Le PETR Sud Lozère et Puisaye-

[7] Voir le programme « Lozère Nouvelle Vie. S'installer en Lozère, naturellement ».

[8] Nous insistons sur l'importance de la violence des transitions rapportée par les habitants dans certains territoires (PETR Sud Lozère, Pays de Fayence notamment). Sur le terrain, ce ne sont pas des analyses froides qui sont décrites, mais des témoignages vécus.

Forterre sont tout autant concernés, mais à des intensités et temporalités légèrement différenciées[9]. L'autre ressource fortement menacée est foncière. Face à l'intensité de la crise de l'eau, les collectivités de Fayence ont suspendu radicalement l'urbanisation en suspendant les permis de construire. Son modèle d'attractivité résidentiel, intrinsèquement corrélé à la construction neuve, s'en trouve déstabilisé. A une intensité moindre, le Puisaye-Forterre et le PETR Sud Lozère sont préoccupés par les mêmes limites de la raréfaction de leur foncier constructible.

» Limites des tensions « néos/anciens »

Beaucoup de territoires disent l'accentuation des effets pervers des migrations résidentielles aux dépens des populations locales. Du point de vue des relations sociales, les conflits ou ignorances réciproques « néos/anciens » ne sont pas un pamphlet désuet. En Puisaye-Forterre, le public du marché hebdomadaire n'est pas le même avant et après 11h : les « locaux » se retrouvent au premier et les « néos » au second. Les initiatives socio-culturelles s'y distinguent sans s'y rencontrer, entre les activités plus traditionnelles des locaux et les initiatives dites plus « élitistes » des nouveaux arrivants. En Fayence, on regrette de ne plus connaître personne, tant le brassage des populations est intense. Dans les périphéries valenciennoises, la faible implication des nouveaux habitants (essentiellement périurbains) attriste ceux qui forgent et façonnent la vie associative. Surtout, la forte attractivité résidentielle produit des modes d'habiter à plusieurs vitesses qui ont tendance à ségréguer les locaux. Le nombre d'habitants qui *« sortent des radars des politiques publiques »* croît. En Puisaye-Forterre et dans le valenciennois, les collectivités parlent d'une part croissante de ceux qu'ils identifient comme « invisibles » (jeunes, personnes âgées ou handicapées, ménages précaires…). En PETR Sud Lozère ou en Fayence, le développement de l'habitat secondaire produit de l'exclusion pour ceux qui recherchent de l'habitat à l'année (tension immobilière, hausse du niveau de vie, « plouquisation » des locaux (Jousseaume, 2020)).

» Limites de l'attractivité

Les territoires écoutés ne racontent jamais leurs modes d'habiter sans les découpler de leur modèle d'attractivité résidentielle. Il est spécifique à chacun, suivant les aménités sociales et géographiques préalablement décrites, et suivant des temporalités différenciées (migration à l'année, pour la retraite, les vacances ou le week-end). Le modèle d'attractivité le plus répandu est celui de territoires fortement polarisés par des centres urbains connexes, avec des habitants qui développent des relations pendulaires avec les territoires adjacents (délocalisation de la résidence, de l'emploi, de la chalandise etc.). Le PETR Sud Lozère fait figure d'exception en étant très faiblement polarisé, mais son attractivité n'en est pas moindre. Désigné comme « pôle répulsif de France[10]» dans l'après-guerre, il se raconte non sans fierté comme « territoire refuge » depuis plusieurs générations, aussi bien par les populations que par les discours institutionnels. Mais un certain paradoxe s'installe. **D'un côté, les territoires sont fiers de s'afficher attractifs, adjectif synonyme de réussite territoriale** (Bouba-Olga, Grossetti, 2018). Depuis longtemps, ils ont compris et développé avec brio une capacité à se placer dans le grand échiquier territorial, en « mettant en désir » leurs aménités résidentielles spécifiques (Viard, 2012). **De l'autre côté, ils vivent au quotidien les limites de ce vieux paradigme développementiste.** Ils déplorent d'abord la détérioration parallèle des conditions d'habiter des populations locales que l'on a dite. Surtout, l'épuisement des ressources résidentielles (eau, foncier, etc.) menace ce modèle à court terme. Que les territoires soient en déprise ou en essor démographique, l'attractivité résidentielle produirait partout des externalités négatives de plus en plus intenses et diversifiées. Le partage des ressources résidentielles deviendrait de moins en moins équitable et durable. **Les limites de l'habiter seraient-elles celles des limites des modèles d'attractivité résidentielle ?**

[9] L'état de crise a cependant déjà été manifesté en 2022 en PETR Sud Lozère.

[10] Voir le programme "Le désert français : la Lozère" - https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/caf91019193/le-desert-francais-la-lozere

» **Les limites du territoire-jardin**

Finalement, une part croissante d'habitants décrit depuis le terrain ce que Valérie Jousseaume décrivait comme une tendance générale allant en s'intensifiant : le passage des territoires « *vus comme des usines* » (territoire de production) à des territoires « *vus comme des jardins* » (territoires d'agrément) (ibid). Ce qui est original, est que les écoutes font aussi remonter **les limites de ce modèle du territoire-jardin**. Avec les transitions socio-économiques et climatiques, ces jardins seraient en train de devenir de plus en plus difficiles à partager, et leurs pelouses seraient en train de roussir...

Vouloir/Habiter – La volonté émergente de passer de *l'habitant-consommateur* à *l'habitant-acteur*

Une tendance fine, disparate, mais suffisamment récurrente semble se dessiner de manière signifiante. Les habitants se comporteraient de moins en moins comme de simples consommateurs à court terme de leur cadre de vie, pour en devenir de plus en plus des acteurs concernés par sa préservation durable. Si nous avons entendu combien les transitions pouvaient être ressenties comme préoccupantes voire angoissantes, elles semblent en revers participer à transformer positivement les manières de regarder et pratiquer les territoires. Si les habitants ont commencé à comprendre les limites de leur *territoire-jardin* à long terme, **ils les regarderaient de moins en moins comme des jardins-d'agrément-desquels-jouir, mais de plus en plus comme des jardins-potagers-à-cultiver-durablement**. Ces volontés s'échelonnent suivant des acteurs et modalités différenciés.

A l'échelle citoyenne, déménager d'un territoire à un autre peut représenter le premier registre d'action de ces *habitants-acteurs* à la recherche d'un cadre de vie plus durable. Ils veulent être acteurs du choix de leur cadre de vie. D'un côté se trouvent ceux pour qui la migration permet de se mettre en repli (le choix de la maison individuelle représente souvent l'aspiration à une vie tranquille et sécurisée). Dans ce cas, leur nouveau *territoire-jardin* ressemble plus à un *jardin-d'agrément-duquel-jouir* que d'un *potager-à-cultiver-durablement*. De l'autre côté se trouvent ceux qui migrent pour développer une habitabilité plus résiliente. Le cas du PETR Sud Lozère est paradigmatique. Y habiter, c'est aussi choisir d'adhérer à sa *« conscience collective »*, c'est s'offrir la possibilité d'une transition personnelle, vivre en cohérence avec des valeurs socio-environnementales élevées (respect de l'environnement, développement de liens extra familiaux, convivialité, etc), c'est participer aux dynamiques collectives où *« tout est porté par les assos »*, se préoccuper d'autres que soi (ne pas laisser la pauvreté s'installer, à l'accès au logement pour tous etc). Ce territoire ne fait pour autant pas figure d'exception, dans le sens où l'on retrouve partout ailleurs des comportements individuels similaires. **Mieux encore, ces comportements montants d'habitants-acteurs expriment le besoin de déborder de l'échelle de la société civile à l'échelle institutionnelle**. Conscients que face à l'ampleur des transitions, ils ne pourront pas tout seuls cultiver un mode d'habiter résilient, ils en appellent à plus d'intervention publique pour réguler les intérêts privés divergents, à plus de coopération pour protéger les communs durablement (eau, foncier, logement etc.). Dans le PETR Sud Lozère toujours, quand bien même *« le développement local se passe par le bas »*, la société civile fait remonter le besoin d'une gestion publique du foncier plus forte et plus équitable (demande de révision des modes d'usage des sol et des droits d'indivision, de mise en place des PLU pour éviter de subir les intérêts des acteurs privés, de plus de logements sociaux, de taxation du foncier privilégiant la rénovation, de législation permettant d'autoriser la récupération de l'eau etc.).

Les institutions ne sont pas en reste pour réagir à ces *territoires-jardins* de plus en plus difficiles à partager et préserver. Le cas du Pays de Fayence est radical. Bien que leur modèle de développement soit basé essentiellement sur l'attraction touristico-résidentielle, les collectivités ont osé mettre en place une suspension des permis de construire pour limiter l'urbanisation. Elles ont même menacé de coupure d'eau estivale pour détendre la gestion de l'eau durant les plus grands pics de fréquentation. En *sus* d'outils coercitifs puissants, des outils incitatifs peuvent aussi être déployés par les institutions (projet de maison de l'habitat dans le Valenciennois, plan d'alimentation territorial en Fayence etc). Pour autant, **si ces politiques publiques s'affichent ainsi volontaristes, elles sont plus frileuses pour accueillir les nombreuses innovations issues de la société civile.** Elles laisseraient peu d'espace à la reconnaissance d'imaginaires alternatifs et à leur expérimentation (éco-hameau, habitat partagé, habitats légers type yourtes ou tiny houses etc.). Ces initiatives restent peu reconnues par la norme aménagiste, et les freins réglementaires sont annoncés comme difficilement dépassables.

Par-delà les écarts entre les volontés citoyennes et institutionnelles, **la violence des transitions semble susciter des positions commençant à mettre tout le monde d'accord**. Tout le Pays de Fayence a compris combien il était devenu *« victime de son succès »*. Il veut dorénavant *« arrêter les dégâts »* en arrêtant d'être attractif. Une partie grandissante du PETR Sud Lozère s'interroge aussi sur le besoin de limiter les jauges de l'accueil, pour garantir à long terme les conditions d'habiter des populations déjà en place et leur soutenabilité. A une intensité différente, le Puisaye-Forterre emprunte une trajectoire similaire. Les propriétaires pratiqueraient des politiques implicites de gel du foncier. Ils seraient moins préoccupés de rentabiliser leur foncier que de préserver l'équilibre fragile de leur cadre de vie rural et authentique, fait de sociabilités villageoises et d'un urbanisme *« non mité par les constructions neuves »*. A Valenciennes

Métropole enfin, les politiques d'attractivité ont identifié que si elles attirent, elles n'attirent pas forcément toutes les populations qu'elles désirent, ou du moins pas au bon endroit. Elles préfèreraient réussir à retenir les jeunes, natifs du territoire ou étudiants en transit, ou que les populations plus aisées s'installent et s'intègrent non exclusivement à la campagne ou à Lille.

Quelque chose de discret mais d'important serait en train de se dessiner, implicitement entre les lignes des récits habitants, transversalement entre les territoires. A intensités différenciées, tous questionnent la toute-puissance d'un modèle hégémonique de l'attractivité résidentielle. Sans l'expliciter forcément à voix haute, sans se rendre compte de la dimension partagée de ces doutes, un désir timide mais récurrent, serait dorénavant de **ne pas chercher qu'à accueillir plus, mais aussi à accueillir mieux, quitte à accueillir moins**. Émerge une envie originale : celle *d'élargir* les politiques d'attractivité, pour s'orienter vers des politiques d'habitabilité qui se préoccupent aussi de ceux qui sont déjà là[11]. Car s'il existe des moyens éprouvés pour attirer, il en existe moins pour garantir l'accueil à l'arrivée et à long terme. Une tendance potentiellement rassembleuse se dessinerait-elle, pour passer de *territoires-jardin* de plus en plus difficile à partager collectivement, à des *territoires-potager* plus équitables et plus durables ? Ce désir discret ne mériterait-il pas d'être assummé à voix haute et collectivement ?

Pouvoir/Habiter – Un pouvoir d'agir amputé par sa difficulté à changer de récit ?

A partir d'un savoir partagé sur des modes d'habiter jugés par certain.e.s intenables, les territoires disent donc de plus en plus souvent vouloir les transformer pour les préserver. Mais s'ils le savent et le veulent, les écoutes ont fait remonter un sentiment général d'un pouvoir d'agir limité, voire amputé, qu'il s'agisse de celui des institutions ou de celui des initiatives associatives et citoyennes. Voici l'énumération de certains freins spécifiques au pouvoir d'agir sur l'habiter.

» Frein financier

Le financement de la transition serait une limite majeure à l'action. A Valenciennes Métropole par exemple, si les institutions sont volontaires pour adopter des stratégies environnementales, elles se confrontent à la réalité pragmatique du coût des transitions écologiques, notamment en termes de rénovation du bâti face à la réalité des besoins. Surtout, dans ce territoire aux fragilités économiques et sociales fortes, la conciliation « fin du monde /fin du mois » paraît indépassable.

» Frein technique et technocratique

Bien que les habitants aient largement dit combien la qualité de leur habitabilité ne se résumait pas à la question technique du logement, la transversalité de l'habiter reste un sujet peu repris par les institutions. A Valenciennes Métropole par exemple, le projet phare est celui d'une maison de l'habitat qui concentrerait tous les acteurs de la rénovation énergétique et d'une construction plus durable. Si le projet est légitime quand on le rapporte à l'ampleur du chantier de rénovation du parc résidentiel, le Conseil de Développement lui-même concède que la politique sectorielle de la rénovation technique du logement resterait insuffisante.

[11] Nous insistons sur cette idée d'élargir et non de supplanter les politiques d'attractivité existantes. Rappelons que, pour beaucoup, « *l'attractivité ne produit pas seulement de la gentrification, de l'exclusion, de l'embolie, mais aussi un accroissement global et réel des opportunités sociales* ».

» **Frein coopératif**

Même quand les acteurs prennent conscience de la transversalité de la question de l'habiter, la coopération entre les instances et en dehors des instances reste difficile. Toujours à Valenciennes Métropole, le partenariat intercommunal avait été reconnu comme indispensable pour le projet de la maison de l'habitat. Pour autant, le Conseil de Développement concède que *« le tour de table n'aurait pas été bouclé »*. Des acteurs n'ont pas été pris en compte (bailleurs, associations, acteurs de l'habitat partagé etc.). Le projet en aurait perdu en force. Surtout, le partage des compétences intercommunales est souvent critiqué pour être peu légitime, peu intelligible, peu opérant, voire contre-productif. Le découpage des compétences des uns empêcherait les compétences des autres, voire produirait du désengagement. *« On ne sait plus qui est responsable de faire les choses, alors elles ne se font plus »*. Sur des sujets aussi transverses que celui de la transition climatique, quelle autorité serait en mesure de s'en emparer à elle-seule ?

» **Frein de l'ambition**

Le récit du Conseil de Développement valenciennois illustre encore à lui-seul combien les exigences institutionnelles sont non seulement trop hautes pour être réalisables, mais de plus s'écartent des besoins réels des habitants. *« La question de matériaux bio-sourcés, la construction 3D, cela reste éloigné des gens. Ils ont besoin de solutions plus pragmatiques, accessibles, pas trop chères. On parle toujours écologie avec des maisons en paille et en laine. Il y a un ras le bol entre la volonté de bien faire. Cela devient empêchant. On met la barre trop haut ! Les logements sont anciens, plein de choses ne sont pas possibles d'un point de vue normatif »*.

» **Frein de la territorialisation des politiques publiques**

Des collectivités racontent depuis le terrain le manque de territorialisation des politiques publiques nationales. En Pays de Fayence, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain a incité à densifier l'urbanisation, alors même que les réglementations locales antérieures empêchaient la construction dans des parcelles de moins de 3000 m^2. En regard de la crise foncière, des élus s'interrogent.

Pour transformer les conditions d'habiter, le pouvoir d'agir institutionnel ne semble donc pas s'être aligné sur le *savoir* et le *vouloir* habiter autrement de ses administrés.

Savoir-vouloir-pouvoir travailler au temps des transitions

Les territoires connaissent en experts les limites de leurs modèles économiques à court et moyen terme. Conscients et volontaires pour rendre leurs économies plus résilientes, ils se sentiraient en revanche plus amputés dans leur pouvoir d'agir. Leurs équations sembleraient dépendantes des indicateurs économiques classiques dont ils disposent, et malgré tout inextricables.

Savoir/Travailler – Une connaissance experte des modèles économiques et de leurs limites intrinsèques et inextricables

L'écoute sur *travailler au temps des transitions* s'annonçait haute en couleur, avec un contexte général récent fait de revendications (gilets jaunes, contestations de la réforme des retraites etc.), et de transformations (forte croissance de l'autoentreprenariat[12], essor du télétravail etc.), le tout dans un contexte de crise sanitaire et sociale. Pourtant, les territoires ont eu plus de difficulté à décrire ces nouvelles conditions de travail pratiquées au quotidien. Ils restent davantage cantonnés à la description des modèles économiques. Les écoutant.es eux-mêmes ont éprouvé des difficultés à poser les « bonnes » questions. Les coulisses de l'écoute montrent d'abord une relative difficulté à mettre en récit l'évolution des pratiques et représentations du travail en regard des transitions. En contrepoint cependant, les territoires savent finement décrire leurs modèles économiques spécifiques. Ils usent pour cela d'un vocabulaire expert, empruntant la langue des indicateurs normalisés (polarisation, territorialisation, tertiarisation, *société de loisirs* etc.). Mais ces indicateurs suffisent-ils à sortir des impasses dans lesquelles ils sont engagés aujourd'hui ?

» Polarisation

Tout d'abord, les territoires ne présentent jamais leur modèle économique sans les replacer dans les modalités de dépendance/indépendance avec les bassins économiques extra territoriaux. Il ne serait par exemple pas possible de résumer l'économie de Puisaye-Forterre à son tissu économique local encore *« authentique »* (petites entreprises artisanales, petites industries locales, artisanat d'art, agriculture, foresterie et économie touristique). Son modèle économique n'aurait pu trouver son équilibre sans sa polarisation aux grandes villes limitrophes (Auxerre, Montargis, Paris). Ensuite, les systèmes de polarisation économique permettent de décrire les agencements construits entre lieux de résidence et de travail. Ils expliquent pourquoi en PETR Sud Lozère on habite et travaille très majoritairement sur place, pourquoi ailleurs la tendance forte est à l'emploi extraterritorial, ou pourquoi Valenciennes Métropole souffre au contraire du fait d'attirer pour le travail mais pas assez pour la résidence.

[12] Pour l'année 2022, l'INSEE attribue 61 % des créations d'entreprises aux micro-entrepreneurs.

» **Spécificité**

Les territoires savent aussi très bien décrire les fortes particularités de leurs modalités de travail. En PETR Sud Lozère par exemple s'est développé un système spécifique de polyactivité. Les tensions fortes sur le marché du travail, la saisonnalité touristique, la faible densité etc. seraient autant de facteurs expliquant pourquoi une majorité de ses habitants ont tendance à cumuler plusieurs activités. Fort de sa spécificité, ce territoire a aussi réussi à déployer des activités économiques de niches très rémunératrices. Tous les territoires sont aussi attachés à expliquer la territorialisation de leur économie en regard des volontés de conserver et adapter les filières traditionnelles (travail du bois et artisanat d'art en Puisaye-Forterre, agroforesterie en Fayence, réindustrialisation valenciennoise etc.). Cette territorialisation de l'économie est aussi souvent racontée en regard de cultures du travail anciennes qui persistent, comme dans le valenciennois où le travail reste une valeur forte, même longtemps après la crise minière.

» **Adaptation**

Les territoires omettent rarement de raconter, non sans fierté, l'adaptation de leur trajectoire économique dans le temps. Le PETR Sud Lozère se réjouit d'avoir réussi à transformer *« le pôle répulsif de France »* en une destination résidentielle de premier choix. L'économie valenciennoise ne se prive jamais de rappeler la crise post industrielle dont elle revient (accueil entre autres de la multinationale Toyota). Trois territoires racontent la réussite de la tertiarisation de leurs modèles économiques (Valenciennes Métropole a réussi à créer des pôles hospitalier, numérique et universitaire attractifs en parallèle de l'attractivité industrielle, Puisaye-Forterre a réussi la diversification de son activité agricole grâce à l'économie présentielle etc.).

» **Société de loisirs**

Tous les territoires écoutés décrivent, à intensités différenciées, combien ils ont emprunté la fameuse « spirale touristico-résidentielle » d'une *société de loisirs* généralisée (Viard, 2000). En Pays de Fayence, tous les secteurs économiques font système autour de cela : en *sus* de l'économie touristico-résidentielle, le secteur du BTP est florissant pour assurer la construction de maisons individuelles, et l'importance de la filière agroforestière participe à préserver les paysages ruraux.

En deçà des modèles économiques, la *société de loisirs* s'est diffusée au point qu'elle est devenue un mode de vie et un élément de langage du quotidien. Avant, dans le valenciennois, *« la mentalité c'était le boulot »*, *« la vie c'était juste le travail »*. Dorénavant, la culture du travail s'est aussi élargie à celle du loisir. *« Il y a eu une vraie rupture avec les 35 heures. On a orienté les gens vers les loisirs, la « société du loisir », une autre vision des choses. Mon fils a repris l'entreprise, il ne travaille pas du tout pareil. Aujourd'hui, les gens ne veulent plus passer toute leur vie au travail »*. Les territoires auraient si bien identifié ce tournant de « la société des modes de vie » (Viard, 2012) qu'ils en réussissent même leur autocritique. A Valenciennes Métropole par exemple, le territoire concède avoir *« raté ce virage »* , ce qui impacterait négativement son attractivité économique. La faiblesse du déploiement de ses aménités résidentielles aurait entraîné la fuite des jeunes une fois formés, et l'absence de désir des cadres à résider sur place.

» **Intrication du travail et de l'habitat**

Les écoutes ont relevé la grande hybridation des limites entre ces deux catégories historiquement dissociées. On ne pourrait plus décrire les modes de travailler sans se référer aux modes d'habiter. En PETR Sud Lozère, les récits disent combien on habite comme on travaille : de manière impliquée et collective. En Puisaye-Forterre, l'*« authenticité rurale préservée »* explique autant la qualité résidentielle que celles de l'économie présentielle et des filières artisanales. Et si l'habitat et le travail s'expliquent conjointement, les qualités du modèle de l'un font aussi souvent les limites de l'autre. En PETR Sud Lozère par exemple, la qualité résidentielle de la vie rurale loin de la ville entraîne des problèmes d'approvisionnement pour les entreprises, de débouchés et de difficulté à garder les salariés. Les externalités négatives citées de l'ultra-tourisme sont nombreuses (tension immobilière, saisonnalité, difficulté d'emploi du conjoint).

Si toutes ces tendances ne sont pas nouvelles, **l'originalité de l'écoute se situe dans le fait que les territoires en ont saisi, non sans angoisse, les limites, voire le dépassement des limites**. Ils ont conscience de leur trop forte dépendance à l'économie touristico-résidentielle et de ses externalités négatives. Surtout, les ressources matérielles majeures s'épuisent, avec trois territoires menacés par la raréfaction de l'eau. En PETR Sud Lozère, les canoës *« raclent le fond des rivières »*, angoissant les professionnels du tourisme qui n'imaginent pas de reconversion possible. En Pays de Fayence, non seulement l'intégralité des acteurs économiques se retrouvent fragilisés à long terme (BTP, tourisme, agriculture), mais l'intégralité de l'économie présentielle est aussi touchée (ce qui pose problème étant donné le poids de cette source de revenu locale). La ressource foncière montre également ses limites : la pression est à son comble au point que les salariés se retrouvent en grande difficulté pour se loger décemment à l'année. Pire, ces limites semblent insurmontables à long terme: la transition climatique ne fait que commencer, l'urbanisation ne peut plus s'étendre etc. Si le valenciennois est moins concerné par l'impasse de l'économie touristico-résidentielle, son équation économique à venir n'est pas moins complexe. Ce territoire post industriel explique qu'il n'en est plus à *« redresser la barre »*. Sa conversion est faite, mais en passant d'une mono-industrie à une autre (de la mine à l'automobile). Il s'est diversifié, il innove, mais il a bien saisi combien les solutions ne peuvent plus s'appréhender uniquement par le prisme de l'économie. Il se sentirait moins armé pour répondre. Partout, les équations économiques montrent leurs limites, et semblent difficilement extriquables en regard des référentiels d'analyse classique. **Au temps des transitions, les territoires seraient experts pour discerner les limites atteintes ou à venir de leurs modèles, mais moins pour esquisser comment les transgresser. Auraient-ils besoin de nouveaux référentiels pour imaginer un pas de côté plus résilient ?**

Vouloir/Travailler – Des volontés disparates pour passer de l'économie-consommatrice à l'économie-responsable

Si les territoires ont pris conscience des limites de leurs modèles, la volonté de les transformer semble prendre le relai. Suivant les acteurs, les hypothèses varient. Certains s'inquiètent fortement en regard de perspectives semblant indépassables. D'autres, à leur propre échelle, amorcent déjà des formes de transition économique plus soutenables. La nature, le rythme et l'intensité des changements varient suivant les territoires. Le Puisaye-Forterre semble pour l'instant vouloir conserver un modèle productivo-résidentiel de développement, tout en atténuant le rythme. Le PETR Sud Lozère n'hésite pas à explorer et émettre des hypothèses plus radicales de "bifurcation" (Stiegler, 2020) en jouant sur son image de "désert" et[13], en osant renverser le paradigme d'attractivité résidentielle qu'ils avaient pourtant mis plusieurs décennies à cultiver[14]. Certains acteurs se disent même prêts à renoncer à leur activité touristique si celle-ci venait à être trop menaçante pour l'environnement. D'autres emprunteraient des perspectives intermédiaires d'adaptation, comme en Fayence. Il ne s'agirait pas d'arrêter d'accueillir et de construire, mais de réorienter le BTP vers la réhabilitation, de transiter vers un tourisme plus vertueux, d'adopter une agriculture plus soutenable etc.

Ainsi, les acteurs économiques, qu'ils veulent protéger, ralentir, adapter le travail ou *bifurquer*, ne sont ni les mêmes au sein des territoires, ni ne font les mêmes choses, ni ne le font ensemble. Les collectivités peuvent se montrer volontaires, en aidant à amortir les chocs (PAT, ZAP[15] et approvisionnement en Fayence) ou en adoptant des mesures coercitives ou incitatives locales. Les entreprises peuvent aussi être motrices pour transformer leurs modalités de production de manière plus soutenable, comme en Fayence où elles s'avèrent pionnières en matière d'innovation. Leurs actions restent pour autant limitées à leur propre échelle. Les collectifs et individus de la société civile regorgent d'initiatives, mais de manière peu reliée et relayée entre elles. Si partout, un sentiment partagé se dégagerait de vouloir transformer l'économie face à la brutalité des transitions, les initiatives, aussi fines et nombreuses soient-elles, ont du mal à se rencontrer les unes avec les autres. **Beaucoup semblent donc d'accord sur la nécessité de transformer le travail, mais peu sont d'accord sur la direction vers laquelle le transformer.** Mais malgré tout, au-delà de la disparité des volontés, une tendance émerge progressivement, sporadiquement, différemment, mais de manière signifiante. **Peu à peu, l'économie semble vouloir se tourner vers des comportements moins prédateurs à court terme que responsables à plus long terme.** Resterait-il à harmoniser ces volontés vers un projet commun ?

[13] Voir la deuxième édition de l'événement « Il y a du génie dans le désert ! " avec la présence d'Alexandre Monnin autour de l'ouvrage *Politiser le renoncement*, Divergences, Paris, 2023 https://www.at-causses-cevennes.fr/il-y-a-du-genie-dans-le-desert-edition-2023/

[14] L'attractivité résidentielle reste toutefois encore une politique forte à l'échelle du département, avec le développement d'un marketing territorial sur l'image d'un territoire "refuge".

[15] Plan alimentaire territorial (PAT) et Zone agricole protégée (ZAP).

[1] Plan alimentaire territorial (PAT) et Zone agricole protégée (Z

Pouvoir/Travailler – Un besoin de changement de référentiels pour rendre le travail résilient ?

En dehors de le savoir et de le vouloir, qu'en est-il du pouvoir d'agir pour rendre les économies plus résilientes ? Les ressources matérielles s'épuisant, celles restant principalement à l'œuvre seraient humaines (territorialités du travail, de l'innovation, de la solidarité, de la résilience, de l'innovation…). Puissantes, spécifiques à chaque territoire, les dynamiques se déploient sur des secteurs différenciés (dans la culture, l'environnement, l'économie sociale et solidaire, l'artisanat…). **Aussi performantes soient-elles, elles évoluent séparément, sans souhaiter ou réussir à travailler ensemble. Manqueraient-elles d'un récit renouvelé et fédérateur ? D'une ingénierie renouvelée ?**

» Faible légitimité partagée des projets ?

L'ambition de quelques gros projets mis en œuvre par les collectivités témoigne à elle seule de la large étendue de leur pouvoir d'agir (maison de l'habitat, PAT, centre aquatique, etc.). Mais si ces projets manifestent une capacité à déployer une grande force de frappe, les contestations ou l'indifférence des habitants n'interrogent-elles pas sur la légitimité partagée même des projets ?

» Manque de coopération ?

De toutes les initiatives recensées, et au-delà de leurs qualités réciproques, nous avons vu globalement combien chacune procédait sans se (re)connaître les autres, sans se relier aux autres (entreprises/ société civile/institutions). Elles disent combien l'horizon de leur coopération semble impensable ou indépassable. Parfois, elles font référence à des relations partenariales, elles produisent de nouveaux types de gouvernance (SCIC[16] Charbonette, Fabrique de territoire en Puisaye-Forterre, Fédération Locale des Alternatives Culturelles (FLAC) dans le valenciennois etc.). Mais ces gouvernances hybrides restent sporadiques. Ne mériteraient-elles pas d'être davantage déployées ?

» Dépassement des « recettes » classiques territoriales ?

L'écoute montre surtout que les territoires sont globalement moins prolixes sur leur pouvoir d'agir en ce qui concerne la résilience de leurs modèles économiques. Se sentiraient-ils plus démunis à ce sujet ? La base des indicateurs normalisés serait-elle devenue insuffisante pour mettre en récit des prospectives convaincantes et partagées[17] ? Face à la situation exceptionnelle des transitions, ne faudrait-il pas rebattre les cartes des lectures et des recettes des modèles économiques efficients ?

[16] Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

[17] Voir à ce propos la « mythologie CAME » (Bouba-Olga, Grossetti, 2018).

Savoir-vouloir-pouvoir agir ensemble au temps des transitions

Au temps des transitions, l'urgence d'agir accélérerait les volontés d'agir, et d'autant plus d'agir ensemble. Les territoires pourraient devenir la promesse d'assouvir ces désirs montants (à condition de s'en rendre compte ?). Les intensités et nature de ces engagements se distinguent entre citoyens et institutions, sans réussir facilement à se rencontrer. Si conscience et volontés d'agir ensemble ne manquent pas, le pouvoir d'agir tendrait cependant à se fragiliser, pour des raisons normatives ou conjoncturelles.

Savoir/Agir ensemble – Des modalités d'agir ensemble puissantes, mais fragiles à peu se rencontrer

Les pratiques et cultures de l'agir ensemble sont décrites comme fortement territorialisées, très en lien avec les manières d'habiter et de travailler locales. Les transitions les auraient impactées, en les intensifiant ou en les fragilisant. Les territoires en parlent globalement positivement, voire en leur conférant un grand potentiel pour faire face au défi des transitions. Elles sont de plus en plus diverses, dans leur forme ou leur intensité. Elles tendent à se distinguer sans plus forcément se rejoindre (l'écart le plus fort se situe entre l'agir ensemble citoyen et institutionnel).

» Habitabilité

Du côté citoyen, les cultures de l'agir ensemble sont reconnues comme des moteurs puissants et persistants de l'habitabilité. Profondes, anciennes, racontées comme des pans constitutifs de l'identité ou de l'attachement des habitants aux territoires, elles n'ont pas attendu les transitions pour se former. Les territoires ne savent pas raconter leurs modalités d'agir ensemble sans les relier à celles d'habiter et de travailler. On choisit d'habiter en Puisaye-Forterre en deçà de ses qualités paysagères, mais aussi pour espérer emprunter un mode de vie rural où l'interconnaissance irrigue les relations sociales. On ne choisit pas d'habiter le PETR Sud Lozère seulement pour ses paysages ou sa tranquillité, mais aussi pour ses valeurs d'entraide et ses pratiques conviviales. Cette qualité de l'agir ensemble n'est pas l'apanage des seuls territoires « ruraux ». Le valenciennois reste par exemple très marqué des cultures solidaires ouvrières héritées de sa période minière, avec des réseaux de solidarités toujours très actifs. La réputation de sa convivialité urbaine n'est plus à faire, même en dehors des stades de foot. **La douceur de vivre d'un territoire tiendrait ainsi pour beaucoup à la qualité de ces relations sociales élargies, chacune spécifiques à chaque territoire.** Pour beaucoup, elles reposent sur un tissu associatif solide, varié et spécifique qui permet de les structurer. Les habitants qui les pratiquent en sont fiers et en parlent.

» Multiplicité

Les pratiques de l'agir ensemble citoyen peuvent-être multiples au sein même des territoires. Prenons le cas paradigmatique du PETR Sud Lozère. Elles peuvent être d'abord mobilisées comme une **question de survie**, dans un territoire où l'habitabilité quotidienne est rude : *« si on ne s'entraide pas ici, c'est fini »*. Elles représentent aussi une voie **d'émancipation potentielle** : l'implication habitante en dehors des cercles familiaux permettrait d'*« ouvrir les sphères des possibles »*. Encore, elles permettraient de dépasser certains clivages

« néo/anciens » ou conflits : *« souvent les choses se règlent sur le bord de la route »*. Enfin, l'agir ensemble serait aussi décrit comme **un moteur capable de faire face aux transitions**, en allant des cultures coopératives qui amorcent l'envie de protéger les communs, aux innovations sociotechniques bricolées, alternatives informelles qui les mettent en œuvre.

» Spécificité

L'intensité de l'agir ensemble citoyen varie suivant les territoires et le temps. Parfois, comme en PETR Sud Lozère, **l'habitabilité tout entière semble débordée par les dynamiques collectives**, que ce soit pour résider, travailler ou se déplacer. Beaucoup d'habitants sont impliqués dans la vie associative, militante, pas une réunion ne se passe sans dynamique festive conviviale participative (la fameuse auberge espagnole). Tout semble faire système pour l'alimenter : le faible nombre d'habitants, le mode de développement endogène, la rudesse de l'habitabilité. Mieux, cet agir ensemble semble devenu une qualité constitutive de l'attractivité résidentielle, réputée en dehors du territoire. Dans les territoires où lieux de travail et d'habitat sont dissociés, **l'agir ensemble existe, mais de manière moins intense et systémique**. En Puisaye-Forterre par exemple, si l'implication dans les réseaux socioculturels est forte, la convivialité semble davantage réservée à la qualité de vie résidentielle.

» Fragilité

Cette intensité de l'agir ensemble citoyen peut s'être étiolée dans le temps. En témoignent les territoires où les valeurs coopératives paysannes se sont effritées avec le tournant résidentiel. En témoigne le territoire post industriel valenciennois, où les valeurs solidaires et ouvrières se sont amoindries avec la société de loisirs. Surtout, l'individualisation des modes de vie est toujours racontée comme ce qui affaiblit les dynamiques collectives. En Pays de Fayence par exemple, la figure iconique du triptyque maison-jardin-piscine fait figure paradigmatique d'une culture territoriale plus individualisée. L'enclos du jardin y restreint les relations sociales à la sphère familiale. Quand ils sont en dehors du territoire, les lieux de travail et de chalandise continuent de distendre les possibilités de l'implication collective. Aucun territoire n'échappe à cette tendance ancienne et généralisée : des campagnes rurales et périurbaines valenciennoises, aux résidences secondaires en Puisaye-Forterre etc. Finalement, que ce soit dans le bon ou dans le mauvais sens, les **transitions impactent l'agir ensemble citoyen. Soit elles le stimulent, l'action collective devenant méthode pour " faire ensemble ce que l'on a compris que l'on arrivera pas à faire tout seuls ". Soit elles le contraignent, la stratégie du repli resserrant les relations collectives à la sphère familiale.**

» Cultures collaboratives institutionnelles anciennes

De leur côté, les institutions ne sont pas en reste en termes d'agir ensemble. Les cultures collaboratives sont anciennes. Les communes n'en avaient pas l'exclusivité. En témoigne la gouvernance en Pays regrettée en Puisaye-Forterre et en Fayence, ou le célèbre *« Borlooïsme consensuel »* valenciennois. Elles sont aussi puissantes pour avoir participé à forger de l'attachement et l'identité territoriale.

» Cultures collaboratives institutionnelles nouvelles

Les transitions contemporaines auraient mis un coup d'accélérateur aux pratiques collaboratives. Sont citées les communes qui expérimentent d'elles-même la transition socio environnementale. A Rombies dans le valenciennois par exemple, l'action collective s'intensifie et évolue à titre expérimental au gré des défis socio environnementaux, en mobilisant notamment de nouvelles collaborations (avec des CAUE, PNR[18] etc.). Partout ailleurs, d'autres nouveaux acronymes racontent l'émergence de nouveaux partenariats pour l'action publique transversale (PCAET, ENR[19] etc.). L'autre grand coup d'accélérateur à l'action collective est normatif, en se situant dans les réformes territoriales nationales. Elles obligent les territoires à se doter

[18] Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), Parc Naturel Régional (PNR).

[19] Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Espace Naturel Régional (ENR).

de nouveaux appareils organisationnels pour une action plus transversale et globale, passant au-delà des intérêts divergents des communes. Si tous les territoires sont soumis à cette obligation de moyens, à intensités disparates, les nouvelles institutions tentent de jouer le jeu. En Puisaye-Forterre, les nouvelles instances se racontent *« précurseuses et innovantes »*.

» **L'agir ensemble institutionnel et citoyen se rencontrent peu**

In fine, que ce soit l'échelle citoyenne ou institutionnelle, les cultures collaboratives anciennes persistent et mutent, dans un mouvement inspiré par les transitions ou ordonné par les réformes. Les territoires connaissent ces mutations, pour être sur toutes les lèvres. Mais, aussi reconnues soient-elles pour produire de l'habitabilité, les pratiques de l'agir ensemble citoyen et institutionnel se rencontrent encore trop peu. Les rencontres miroir des écoutes 2023 ont mis en avant combien habitants et professionnels se sentaient (de manière inégale) encore peu entendus des institutions. De leur côté, les élus et les institutions renvoient à l'attentisme et la surestimation de la réalité des compétences des collectivités des habitants. **Si la qualité des relations collectives est racontée comme un ferment de l'habitabilité des territoires, n'y aurait-il pas un enjeu profond à les cultiver, les protéger, les resserrer ?**

Vouloir/Agir ensemble – L'urgence d'agir motivant l'agir ensemble ? Des territoires perçus comme réservoirs des possibles ?

Les écoutes ont montré une tendance fine, mais ferme, à vouloir aller vers plus d'action collective : plus globale, plus transversale, au-delà des seules obligations normatives. Si la brutalité des transitions est perçue avec anxiété en termes de travail et d'habitat, les transitions se montreraient en revers des accélératrices de la volonté d'agir ensemble. La majorité des acteurs des territoires rencontrés disent avoir compris les limites des actions isolées. L'ampleur des crises serait-elle à même de représenter un " ennemi commun " , face auquel on ne pourrait rien sans dépasser les clivages anciens ?

» **Une nouvelle catégorie d'aménité territoriale ?**

À l'échelle citoyenne, cette volonté d'agir ensemble se manifeste de manière accrue, dans la création et la persistance des associations socioculturelles et des collectifs alternatifs éco-citoyens et associatifs. Les nouveaux habitants convoiteraient ces dynamiques, voire participeraient à les renouveler. Les « néos » de Puisaye-Forterre sont par exemple décrits comme ne venant pas uniquement pour consommer la qualité du cadre résidentiel, mais aussi pour s'y investir. Nous avons aussi dit aussi combien le PETR Sud Lozère incarne cette figure d'un territoire que l'on adopte pour pouvoir organiser sa propre transition, ou rejoindre les rangs de l'action collective. Les territoires deviendraient-ils donc désirables, non exclusivement pour leurs aménités résidentielles et professionnelles, mais aussi en tant que *réservoirs des possibles* pour leurs *habitants-acteurs*[20] ? Les transitions seraient-elles en train de devenir motrices **d'une nouvelle manière de « mettre en désir les territoires » (Viard, 2000) : au travers leur capacité à accueillir les volontés montantes d'agir ensemble, quand ailleurs elles semblent amputées** ? Cette nouvelle grille de lecture serait-elle capable d'aider les territoires à dépasser des équations jusque-là inextricables ?

[20] Peut-être faudrait-il élargir ce concept d'attractivité résidentielle à tous les domaines de l'habitabilité : à toutes les ressources d'émancipation et d'épanouissement individuel et collectif ?

» Des désirs ascendants à accueillir ?

Tout se passe donc comme si l'urgence d'agir favorisait la volonté d'agir ensemble. L'intensité des situations permettrait presque de produire du rapprochement entre aspirations citoyennes et institutionnelles, voire de produire du consensus. Le cas de la communauté de communes du Pays de Fayence est signifiant. En regard de l'intensité de la crise de l'eau et de l'immobilier, tout le territoire serait d'accord sur l'idée qu'ils n'ont *« plus le choix »*, qu'il faut *« limiter les dégâts »*, et que pour ce faire, il faudrait penser au-delà des échelles individuelles. En regard de l'annonce de coupure pendant le pic estival, la consommation d'eau ménagère s'est réduite de 10% sans aucune mesure coercitive. Aucune contestation majeure n'a été faite à l'annonce de la suspension des permis de construire. Du consensus serait en train de se fabriquer autour de gros sujets, tels que la réhabilitation du parc résidentiel, la recherche d'autonomie alimentaire, la recherche d'un développement touristique plus vertueux. Mieux, des territoires racontent combien la volonté d'agir ensemble commencerait à déborder des échelles citoyennes. En PETR Sud Lozère, *« on sait que l'on n'aura pas les moyens de faire chacun de son côté »*. Alors, quelques citoyens passent le cap d'adopter une troisième casquette en plus de celle de l'engagement associatif et personnel : celle de l'engagement politique. Encore, les acteurs transversaux, tels que les communautés de communes, les Parcs, l'UNESCO, les acteurs de la formation et de la recherche etc., commencent à être identifiés comme des appuis pour faire face à l'ampleur des transformations. **Depuis la société civile, une tendance fine se dessinerait donc dans la volonté d'emboiter les unes avec les autres les échelles de gouvernance collective. Faudrait-il les accueillir ?**

Pouvoir/Agir ensemble – Un pouvoir d'agir montrant des signes de fragilisation partout

Les limites au pouvoir d'agir ensemble sont nombreuses, et davantage décrites du côté institutionnel que citoyen[21]. **Les réformes territoriales, qui devaient aider à mieux coopérer, s'avèrent difficiles à adopter comme à adapter localement.** Beaucoup de territoires décrivent moins des collectivités de projet que de gestion… De nombreux freins ont été cités.

» Le poids des cultures politiques descendantes

Les anciens acteurs ne voient pas tous d'un bon œil les réformes, voire y vont à reculons. D'autres, même convaincus de l'intérêt de la coopération transcommunale, concèdent malgré tout *« la difficulté de se défaire des habitudes technocratiques et descendantes »*. Valenciennes aurait du mal à *« sortir des habitudes Borloïstes »*. Des élus témoignent d'une nostalgie pour ces pratiques de paternalisme bienveillant : *« elles étaient quand même efficaces »*.

Le *« fonctionnement pyramidal »* en Puisaye-Forterre se serait même accentué, on regretterait la gouvernance en Pays qui favorisait le travail collaboratif. La culture politique horizontale resterait à promouvoir chez les élus eux-mêmes.

» Le poids des découpages administratifs

Un autre frein à l'action collective serait de vouloir faire travailler ensemble des territoires trop différents. En Puisaye-Forterre par exemple, on regrette *« la grande époque des Pays »*, où les découpages institutionnels étaient plus représentatifs et efficients quand ils étaient plus petits, calibrés sur des bassins de vie.

[21] Nous avons déjà dit par ailleurs combien, du côté de la société civile, le pouvoir d'agir montrait également ses faiblesses. Il souffrirait principalement de la grande tendance à l'espacement des relations sociales. Les habitants se rencontrent moins, les écarts entre les types d'habitants se creusent au point de n'avoir rien à partager, si ce n'est des conflits d'intérêt.

» **Le poids des territoires à plusieurs vitesses**

En découle que les nouvelles collectivités éprouvent des difficultés à administrer globalement des populations de plus en plus hétérogènes. Elles décrivent des *« territoires à deux ou plusieurs vitesses »* où les disparités se multiplient et se creusent, rendant de plus en plus difficile la cohérence des politiques publiques. Valenciennes Métropole raconte sa difficulté à concilier les intérêts divergents entre les populations des communes rurales et urbaines, entre les jeunes en recherche de mouvement et les ménages en recherche de calme, entre des « invisibles » à (essayer de) ne pas abandonner et des cadres à tenter de ne pas faire fuir etc. Quelque soient les projets, chacun se sentirait lésé par ce qui serait accordé aux autres.

» **Le poids de la distance**

Dans les territoires de faible voire très faible densité, la distance est souvent citée comme frein de la gouvernance collective. En Puisaye-Forterre ou en Sud Lozère par exemple, les temps de trajet sont sans cesse rappelés comme une difficulté majeure à se réunir.

» **Le poids des polarisations**

Le pouvoir d'agir ensemble souffrirait de la fin de l'unité de lieu entre les lieux de travail et d'habitat. A Valenciennes par exemple, où beaucoup viennent travailler sans y résider, on reproche à certains édiles *« d'agir hors sol »*. Continuité et investissement en deviendraient latents, imputés au fait que 60% de l'ingénierie des collectivités vient d'ailleurs, avec des techniciens *« moins attachés »* au territoire.

» **Le poids de la jeunesse des collectivités**

Les réformes sont encore récentes, les collectivités encore jeunes, et leur nouveau fonctionnement coopératif encore peu approprié. Le Puisaye-Forterre constate la difficulté d'adopter de nouvelles méthodes collaboratives. *« Pour beaucoup c'est compliqué de s'ouvrir »*. On peut aussi assister à de la défiance envers la coopération intercommunale. En Fayence, si quelque chose faillit, l'intercommunalité fait régulièrement office de bouc émissaire. Partout, le nouveau découpage des compétences est cité comme un frein qui ampute le pouvoir d'agir, qui peut produire un sentiment d'incohérence, voire du désengagement. L'énergie des acteurs semble souvent plus accaparée par l'appropriation des nouvelles modalités de gouvernance que par les projets eux-mêmes.

» **Le poids de certains élus peu convaincus**

Dans certains territoires, les élus eux-mêmes ne seraient pas porteurs des réformes. *« Quand ils communiquent, ils communiquent mal »*. L'appropriation des gouvernances coopératives commencerait pourtant par-là disent certains.

» **Le poids des lois nationales**

La faible territorialisation de politiques publiques nationales est citée comme un frein à l'intérêt collectif. Le Pays de Fayence a raconté combien la loi SRU manquait d'adaptation au contexte local déjà sur-urbanisé.

» **Le poids de l'absence de loi locales**

Dans un mouvement inverse, des territoires comme le PETR Sud Lozère réclame plus de réglementation, mais locale. L'absence de PLU rend difficile la maîtrise locale du foncier, alors même que des citoyens la réclament.

» **Le poids de la distance avec la société civile**

Les restitutions miroirs ont participé à faire réaliser aux instances leur décalage avec les mouvements citoyens en termes d'agir ensemble. En PETR Sud Lozère par exemple, les élus s'étonnent du *« temps d'avance citoyen »*. Partout, les jeux de ping-pong entre habitants et acteurs, associatifs et élus, empêchent les diagnostics partagés sereins et les prises de responsabilités collectives. Un frein important serait-il le manque de (re)connaissance institutionnelle des dynamiques collectives citoyennes ?

Propositions pour *savoir-vouloir-pouvoir* transformer son territoire au temps des transitions ?

Transversalement aux trois thématiques d'enquêtes (habiter, travailler, agir ensemble), les écoutes ont finalement permis (i) d'appuyer une affirmation encore trop marginale **(l'hybridation substantielle de nos modes d'existence)**, (ii) de faire émerger une hypothèse a priori contre intuitive **(l'attractivité souffrirait de ne pas élargir ses moteurs à ceux l'habitabilité)**, (iii) de s'ouvrir à une préoccupation transversale **(mieux orchestrer l'inéluctable transformation des territoires)**. De ces retours d'écoutes, des propositions pourraient surgir. (i) **Oser expérimenter des projets hybrides et sensibles** ? (ii) Penser **les territoires comme des réservoirs des possibles** ? (iii) **Critiquer, harmoniser et ralentir** pour mieux se transformer ?

Prendre au sérieux l'intrication de l'*habiter-travailler-agir ensemble* : oser la pensée territoriale hybride ?

L'ambition de cette session d'écoutes territoriales était grande, avec un (court) travail de terrain sur trois mots clefs qui, ensemble, semblent pouvoir interroger notre société tout entière. La difficulté était tout aussi grande de rassembler les propos des territoires, tous saillants, mais tous singuliers. La présente synthèse permettrait-elle d'aller au fond des choses, sur de si grandes questions que celle d'*habiter, de travailler et d'agir ensemble* au temps des transitions ? Malgré ces craintes liminaires, **un premier résultat porte sur l'intérêt d'avoir relié ces thèmes entre eux**. Les écoutes montrent combien ils sont tous inextricablement liés, ne s'expliquent pas les uns sans les autres. En enquêtant sur un seul sujet resserré, ces écoutes auraient sans doute pu faire émerger des résultats sectoriels plus fins. Elles n'auraient pas pu en revanche participer à montrer combien **nos territoires gagneraient à faire face à une hybridation accélérée des sujets les uns avec les autres** (Latour, 2010)[22]. Cela offrirait un premier enjeu aux territoires : celui d'assumer que les choses ne sont peut-être plus aussi simples mais emmêlées, que les méthodes classiques sectorielles ne sont peut-être plus adaptées, que celles qui sont transverses et décalées mériteraient d'être expérimentées plus en avant. **Il faut du courage et une ingénierie adaptée pour affronter ces complexités hybrides et sensibles qui font les territoires** (Latour, 2020)[23]. Sur des thématiques plus sectorielles, les territoires écoutés

[22] L'intervention de Bruno Latour lors des *journées des territoires* de l'Unadel en 2019 a été particulièrement inspirante dans notre démarche. https://www.youtube.com/watch?v=tSwOm91zVM4.

[23] Lire également "*les transitions territoriales : un défi et une opportunité pour les acteurs du développement territorial*" et "*Transition écologique et sociale : agir pour une transition juste*" réalisés dans le cadre des travaux du carrefour des métiers, piloté par l'Unadel - https://unadel.org/actions-chantiers/le-carrefour-des-metiers-du-developpement-territorial/

montrent par ailleurs de hauts niveaux d'expertise et une haute capacité de force de frappe. A suivre Latour, ne leur manquerait-il pas l'audace de leur prise de conscience, celle de l'hybridation désormais structurelle de nos modes d'existence ? L'audace d'exercer en retour leur droit à expérimenter

Rebattre les cartes des « recettes » territoriales : accueillir les tendances émergentes de *territoires-potager-à-cultiver-durablement* ?

Cette démarche aurait mis en lumière l'émergence de tendances originales. Sporadiques, différenciées, à confirmer, à affiner, il faudrait enquêter sur plus de territoires, à base de questions spécifiques pour les vérifier[24]. **Osons ici les présenter comme des hypothèses émergentes mais significatives à observer par la suite**. La virulence des transitions serait peut-être en train de rebattre les cartes de grandes recettes territoriales que l'on pensait hégémoniques. **Aux territoires qui font émerger l'esquisse de nouveaux référentiels de les attraper en retour ?** D'autant plus qu'ils ont compris que leurs indicateurs normalisés ne leur permettaient plus de résoudre leurs équations nouvelles et hybrides ?

» L'attractivité résidentielle plus si magique ?

Entre les lignes des récits des territoires, ce mot clef ne semble plus considéré unanimement comme un modèle de développement infaillible. Certains territoires commencent à parler d'*accueillir moins* pour *accueillir mieux*. Avec l'accélération des mouvements migratoires, tous semblent de plus en plus préoccupés par les écarts qui s'intensifient au sein de territoires à *plusieurs vitesses* (montée des « invisibles », accentuation des écarts socio-économiques entre néo/locaux et entre territoires, inégalités d'accès aux ressources). Les politiques d'attractivité, visant à attirer essentiellement des populations aisées, semblent avoir des coûts écologiques et sociaux qui font réfléchir les populations déjà installées. Cela suggèrerait-il d'assumer de **développer plus en avant des politiques d'habitabilité pour ceux qui sont déjà là, en lieu ou en plus des politiques d'attractivité pour ceux qui arrivent ?**

» Territoires berceaux de solidarité, de convivialité, de résilience collective ?

Les moteurs même de l'attractivité pourraient être en train de se diversifier. Tranquillité et beauté ne seraient plus les seuls modèles de « mise en désir » des territoires. Nous avons vu la tendance, fine mais ferme, des comportements d'*habitants-consommateurs* à transiter vers ceux d'*habitants-acteurs*, ou le modèle du *territoire-jardin-duquel-jouir* allant progressivement vers celui du *territoire-potager-à-cultiver-durablement*. **Les habitants ne chercheraient plus exclusivement du soleil et du calme, mais aussi des lieux d'émancipation individuelle et collective. Ils ne chercheraient plus à seulement assouvir leurs désirs du moment, mais aussi à se rassurer d'une habitabilité à venir**[25]. L'accueil de ces volontés montantes ne pourrait-il pas devenir un nouvel enjeu, enjeu qui rebattrait autrement les cartes des aménités territoriales au temps des transitions ?

[24] les écoutes 2024 en seront l'objet.

[25] Voir "De l'attractivité résidentielle à l'habitabilité transformative" (Landel et Bourdeau). https://www.saint-jean-en-royans.fr/309-164-79-conference-%22-ruralites-transition-%22-sur-radio-royans.html

Interroger les territoires dans leur capacité à *savoir-vouloir-pouvoir se transformer* : critiquer, harmoniser et ralentir ?

Un grand étonnement a émané de l'importance donnée par les territoires auquatrième mot-clef : les transitions. Il s'est avéré être le moteur central de toutes les problématisations. A tous les sujets, les territoires font ressortir des écoutes qu'il y a eu un avant et un après (ou un pendant) les transitions. Et que cet après est peu palpable, peu prévisible, peu contrôlable, potentiellement anxiogène. De là, **le mot le plus entendu est celui de la transformation**. Elle est devenue inéluctable, partout, passée ou à venir, dans tous les domaines. Elle est ambivalente : saisie à la fois comme une peur ou comme un moteur. Les territoires bougent ou sont prêts à bouger. Ils n'auraient pas exclusivement peur de ce mouvement. Regardons ce que nous disent les écoutes face à cette question partagée de la *transformation*, en utilisant transversalement notre grille d'analyse *savoir-pouvoir-vouloir*. Cette ultime lecture permettra de dépasser les thématiques isolées d'*habiter, travailler* et *agir ensemble*, et peut-être d'esquisser un mouvement décalant la description vers la question de l'action.

» Critiquer ses savoirs existants ? (transition réflexive)

Transversalement à toutes les questions des écoutes, les territoires ont globalement montré un haut niveau de capacité à s'auto décrire. Et sur la question précise de la transformation, ils disent tous *savoir* qu'ils doivent se transformer, pour être plus résilients à plus ou moins long terme, chacun adoptant des scénarii territorialisés (adaptations/bifurcations/protections). Aucun des acteurs des territoires rencontrés ne serait négationniste (ce qui est une excellente nouvelle !). L'urgence des transitions ne passerait plus que de l'autre côté du petit écran : les territoires les vivent pleinement au quotidien. Un problème restant pourrait être que si les prises de conscience sont nombreuses, elles restent peu reliées entre elles. Les écoutes ont pu permettre ce premier exercice de les rassembler. Mais les territoires ne mériteraient-ils pas de le faire à leur échelle ? N'auraient-ils pas chacun **l'enjeu à passer de la profusion de connaissances à la cohésion des connaissances** ? A la mise en dialogue des connaissances et à la mise en débat des conséquences ? Surtout quand ces connaissances se démultiplient avec le développement de territoires à *plusieurs vitesses* ? Un autre problème qui en découle serait relatif à la prise de distance critique avec ce haut niveau de connaissance. Il y aurait deux niveaux de savoir : le premier relevant de la capacité à décrire, le second de la capacité à problématiser ces descriptions (Raffestin, 1986). Sans quoi, ce savoir serait peu opérant, voire submergeant. N'y aurait-il pas **un ultime enjeu à développer davantage de pensée critique sur ces auto descriptions déjà établies** ?

» Harmoniser les volontés ? (transition coopérative)

Les territoires ont ensuite globalement montré qu'au-delà de *savoir* qu'il fallait se transformer, ils étaient fortement *volontaires* pour se transformer, et ce sur tous les domaines de l'habitabilité. La conscience de l'*urgence d'agir* semblerait être proportionnelle à la *volonté d'agir*. Encore mieux, les territoires ont pris conscience que la violence des problématiques nouvelles ne leur permettrait plus d'agir chacun de leur côté. **La volonté d'agir emprunterait donc la modalité de l'agir ensemble**, en dépassant de manière inédite beaucoup de clivages classiques semblant hier insurmontables. Vive les transitions ?

Pour autant, la première limite à ces volontés concerne l'injonction normative à la coopération des réformes territoriales : elle a montré partout ses faiblesses à des niveaux multiples. Les territoires ne mériteraient-ils pas de faire le pas de côté de **s'alimenter des désirs ascendants puissants d'action collective**[26] ?

[26] Pour plus de précisions, voir les écoutes UNADEL 2022 qui précise spécialement le besoin de rapprochement des volontés citoyennes et institutionnelles.

La seconde limite concerne la direction des volontés d'agir. Si les territoires commencent à être tous d'accord sur le fait de vouloir agir ensemble, ils le sont moins quand il s'agit d'envisager « vers où ». Pour harmoniser ces volontés divergentes, n'y aurait-il pas intérêt à **s'appuyer sur des projets rassembleurs latents mais (trop) peu considérés** ? Nous avons vu en effet l'esquisse d'initiatives collectives ou la récurrence de certaines prospectives. Ne seraient-elles pas à même de produire du consensus au sein des territoires, voire entre les territoires (*accueillir moins pour accueillir mieux ; accueillir ceux qui sont déjà là au delà de ceux qui arrivent ; passer de territoires d'agrément à des territoires berceaux des transitions* etc.) ?

» Ralentir pour mieux agir ? (transition démocratique)

Enfin, si les territoires ont globalement montré, sur tous les domaines, combien ils *savent* et *veulent* se transformer, ils disent surtout combien ils se sentent amputés dans leur *pouvoir d'agir*. La liste des freins entendus est conséquente. Ils touchent l'action collective citoyenne, mais surtout les nouvelles coopérations institutionnelles. Le frein principal résiderait certainement dans le manque d'articulation entre ces mouvements ascendants et descendants[27]. Paradoxalement, la liste concrète des initiatives socio-techniques est pléthorique. **Cela suggèrerait-il qu'une transition restant à réaliser soit moins technique que démocratique ?**

Une autre piste pourrait encore être étudiée en parallèle. Celle de **ne pas forcément confondre urgence d'agir et précipitation d'agir** (Rosa, 2010). Les stratégies orientales de l'action disent combien, plus le besoin d'agir est imminent, plus il faudrait prendre le temps avant d'agir, pour mieux agir[28]. Plus concrètement, cela insinuerait une décélération et une sobriété dans l'action programmatique. Certes, des territoires ont été contraints de prendre des mesures d'urgence pour « arrêter les dégâts » à court terme[29]. Mais qu'en est-il de l'action collective à plus long terme ? *Ralentir pour mieux agir* pourrait-être le projet de reprendre les trois moteurs l'action qui ont inondé ces écoutes territoriales (*savoir-pouvoir-vouloir*). Il s'agirait cette fois-ci de les rassembler, et à l'échelle de chaque territoire. Car nous avons vu qu'à tous les niveaux il restait des limites à dépasser, et que les territoires sont largement capables de les dépasser.

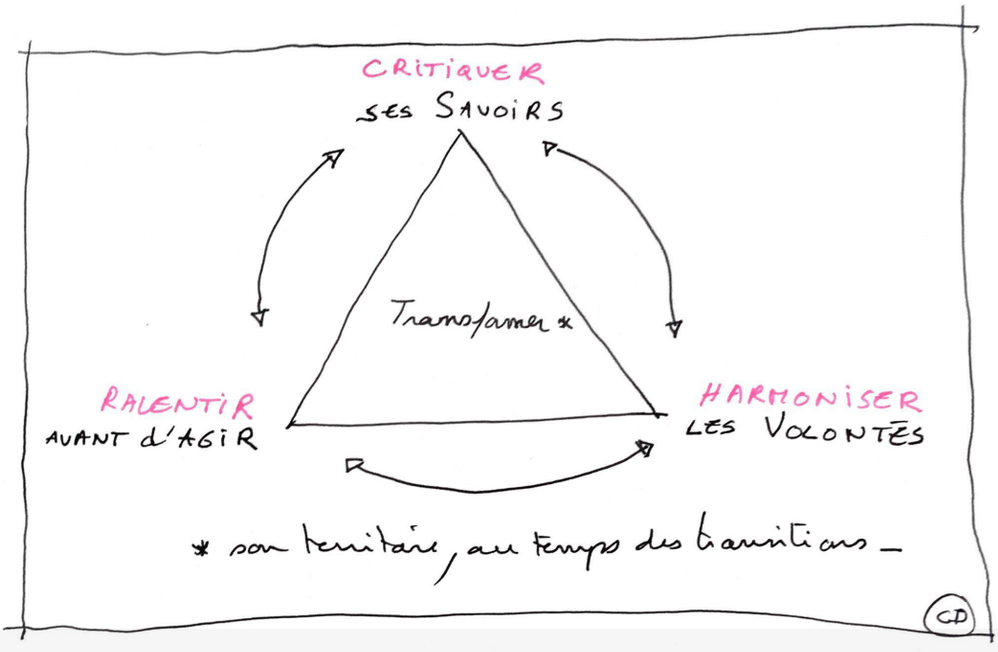

[27] Voir entre autres à ce propos Paul Houée (2001).

[28] Voir à ce propos les stratégies orientales de l'efficacité. Il serait plus efficient de prendre le temps de considérer la potentialité des situations existantes, plutôt que de chercher à viser des objectifs lointains difficilement atteignables (Jullien, 2002).

[29] Voir à ce propos les propos de Bruno Latour pendant le confinement, ou l'interrogation de Diego Landivar lors des journées des territoires de l'Unadel en octobre 2022 "A quoi sommes-nous prêts à renoncer et comment le faire ?" , lors de la présentation des travaux menés avec Alexandre Monin et Emmanuel Bonnet pour le livre "*Héritage et fermeture*".

Rédaction et direction du document par Clémence Dupuis

Avec un pied dans la recherche, la pédagogie et l'action, Clémence Dupuis cultive l'approche transdisciplinaire pour aborder le territoire, ses espaces et ses acteurs. Elle est architecte de profession (HMO-N.P.), enseignante en architecture (ENSAG) et en urbanisme (IUGA), et jeune chercheuse. Sous la direction de Romain Lajarge (Chaire Territorialisation), elle finit une thèse entre architecture et sciences territoriales (laboratoire AE&CC) et un programme de recherche-action (POPSU Territoire). Ses domaines de recherche sont l'habitabilité, la territorialisation, les concepts d'attractivité/hospitalité et de beauté territoriales dans les territoires périurbains et ruraux.

Remerciements

L'Unadel remercie l'ensemble des personnes qui, année après année, construisent et font évoluer le dispositif des écoutes territoriales. Véritable ovni dans le paysage, les écoutes territoriales sont une démarche sensible, coopérative et partagée. Elles mobilisent adhérents, administrateurs, experts-associés et chercheurs dans des espaces de travail singuliers Chacun dans sa singularité apporte une pierre précieuse à ce travail collectif au service des territoires et de leurs dynamiques d'acteurs.

LES MEMBRES DE L'ATELIER ÉCOUTES TERRITORIALES (PILOTAGE ET RELECTURE)

Xavier Lionet (référent), Christine Brémond, Gérard Logié, Laurence Barthe, Christian Louis, Claude Grivel, Catherine Morise, Yves Gorgeu et Rémi de Montaigne

LES ÉQUIPES ÉCOUTANT·ES 2023

CC Puisaye Forterre : Catherine Lapierre, Cora Klein, Gaëlle des déserts (collectif PAP) et Rémi de Montaigne

PETR Sud Lozère : Sylvain Pambour (TCO), Laurence Barthe (TCO), Ambre Lavit (stagiaire TCO), Patricia Auroy et Rémi de Montaigne

CC Pays de Fayence : Alix Roche, Dominique Garet, Pierre-Antoine Landel et Philippe Carbasse

Valenciennes métropole : Bernard Bensusan, Christine Brémond, Lydia Thiérus et Rémi de Montaigne

LES ÉCOUTANTS ASSOCIÉS : Vincent Chassagne, Pierre Morisse, Manuel Ibanez, et de nombreux adhérents formés à la démarche

HABITER, TRAVAILLER ET AGIR ENSEMBLE AU TEMPS DES TRANSITIONS

Les territoires sont confrontés aujourd'hui à des mutations de différents niveaux. Elles obligent à penser à la fois les dimensions collectives, professionnelles, individuelles et parfois intimes dans une intrication complexe.

Les territoires savent-ils quelles sont les mutations de l'habiter, du travailler et de l'agir ensemble s'effectuant sur leur sol ? Quels sont les changements voulus par les acteurs pour y répondre ? Comment les actions et les gouvernances se réorganisent pour renforcer le pouvoir d'agir ?

C'est avec ces questionnements que les équipes d'« écoutants » de l'Unadel sont allées à la rencontre des acteurs et habitants de 4 territoires pour explorer avec eux ce que savent, veulent et peuvent les territoires sur leurs modes d'habiter, de travailler et d'agir ensemble à l'heure des transitions.

Ce document donne à lire les tendances et des éléments-clés observés grâce à l'approche sensible et coopérative des « écoutes territoriales ».

Retrouvez l'ensemble des Écoutes territoriales sur unadel.org

Contactez-nous si vous êtes intéressé·e par une Écoute de votre territoire ou pour tout autre renseignement

unadel

CE RAPPORT EST MIS À DISPOSITION SELON LES TERMES DE LA LICENCE CREATIVE COMMONS ATTRIBUTION - PARTAGE DANS LES MÊMES CONDITIONS 4.0 INTERNATIONAL

Mise en page : Oh ! La belle idée. cmoitrot@ohlabelleidee.com